

un air de mépris dans lequel on pouvait démêler, pourtant, je ne sais quelle compassion.

Evidemment cet homme, habitué à tous les périls, et qui tant de fois, avait fait le sacrifice de sa vie, plaignait cet autre qui avait tremblé devant le premier danger couru. Aucune amertume, du reste, aucun regret dans ce cœur haut placé, inaccessible aux sentiments vulgaires. Il était heureux d'avoir épargné une grande tristesse à Thérèse.

Le docteur se retira. Pontalès était-il au bout de ses forces ? N'attendait-il, pour s'abandonner à son émotion, pour se livrer à toute sa douleur, que le départ du médecin, retenu par un reste d'orgueil, ne voulant pas s'humilier devant un inconnu ?

Pontalès se mit à genoux, pleurant et n'essayant point de lui cacher ses larmes :

—André ! André ! Pardon !

—Oui, je te pardonne, dit de Cheverny. Cependant il n'est pas juste, tu en conviendras, que je sois deux fois victime de mon amitié pour toi, victime dans ma fortune, d'abord, victime dans ma vie, ensuite.

—Pardon, André, pardon !

—Je te pardonne, te dis-je, mais j'ai le droit de mettre à mon pardon certaines conditions.

—Parle ! j'accepte tout. J'ai été lâche tout à l'heure et cependant si j'étais sûr de pouvoir sauver ta vie en sacrifiant la mienne, je la donnerais, je te le jure, je ne serais plus lâche.

Et sur un ironique sourire du blessé :

—Tu m'accables, André.

—Pour empêcher un désastre, ta ruine complète, je t'ai donné ma fortune, celle de mon fils. Tu n'as pas eu le temps de rétablir la tienne. Ma fortune est donc toujours entre tes mains, mais j'ai confiance en toi. Moi mort, tu la rendras à mon fils.

—André, tu n'en doute pas, j'espère ?

—Non, mais voici où je veux en venir. Tu as une fille, Marguerite, qui est belle, douce, élégante, qui a toute la beauté, toute la distinction et toutes les sérieuses qualités de sa mère.

—Eh bien ?

—Elle est en âge de se marier. L'as-tu promise à quelqu'un ? As-tu engagé ta parole ?

—Non.

—Crois-tu qu'elle aime mon fils ?

—Ton fils ? Georges ? Tu as pensé ?

—Crois-tu qu'elle l'aime ?

—Je l'ignore, elle est heureuse de le voir, elle ne parle de lui qu'avec chaleur et émotion. Peut-être l'aime-t-elle.

Le même air d'infinie félicité parut sur le visage de Cheverny. Il revoyait Thérèse. Il lui semblait, par une transposition de tout son être, que ce n'était pas Marguerite qu'il demandait en mariage pour son fils, mais Thérèse qu'il demandait pour lui-même. Et d'une voix troublée :

—Georges l'adore. Veux-tu quelle soit sa femme ?

—Ma fille épousera ton fils, dit Pontalès.

—Mon Dieu, que je suis heureux ! dit le blessé à voix basse.

—Avais-tu donc pensé que je te refuserais ?

—Non. Mais si elle en avait aimé un autre.

—Cela n'est pas, heureusement !

—Tu t'acquittes envers moi. Si tu fais cela, tu me devras plus rien. Mais le feras-tu ? Qui m'en répond ?

—Doutes-tu de moi ? Je te le jure.

—Hélas ! Je te croyais brave et fort. Tu t'es montré faible et ton front est encore rouge de ta lâcheté de ce matin. J'ai le droit de te parler de la sorte, puisque je meurs pour toi. Que deviendras-tu quand je serai mort ? Je suis obligé de me défier de toi, de prendre contre toi des précautions qui t'obligeront à ne point oublier le serment que tu viens de me faire et qui, ainsi, assureront le bonheur de mon fils.

—J'ai mérité cette défiance. Je ne veux pas que tu sois généreux plus que tu ne l'as été. Parle, je m'incline devant ta volonté ! Quels que soient tes ordres, quelles que soient tes exigences, j'obéirai. Je veux que ta mort soit calme, si tu dois mourir et je veux, dans ma main, sentir ta main qui me pardonne.

—Voici, dit Cheverny, ce que j'ai résolu. Les journaux du soir ont publié le procès-verbal du duel.

Et sur un geste épouvanté de Pontalès :

—Lis !

Pontalès parcourut les journaux. Le procès-verbal était ainsi conçu, net comme ceux du même genre, relatant ces rencontres :

“ A la suite d'une altercation très-vive entre M. J. et le général de C. (les journaux ne donnaient que les initiales) une rencontre au pistolet a été décidée. Elle aura lieu demain dans les bois de Chaville, au carrefour dit des *Quatre-Chemins*. Deux balles seront échangées, à vingt pas.

Pour M. J. :

CHVANON.  
RAUCOURT.

Pour le général de C. :

PONTALÈS.  
BRIARD.

“ Conformément à ce qui a été arrêté par les témoins, les deux adversaires se sont rencontrés aujourd'hui, 11 juillet, à sept heures du matin, au carrefour des *Quatre-Chemins*. Au signal donné, ils ont tiré en même temps et M. le général de C. a été atteint en pleine poitrine.

Pour M. J. :

CHVANON.  
RAUCOURT.

Pour le général de C. :

PONTALÈS.  
BRIARD.

Pontalès avait le visage couvert d'une grosse sueur. Il vacillait sur ses jambes. Il avait eu beaucoup de peine à lire tant ses yeux étaient troublés.

—Et c'est tout, bégaya-t-il, c'est tout.

—Oui.

—Personne n'a raconté la vérité ?

—Personne ne l'a racontée et ne la racontera. C'est moi qui ai voulu que le procès-verbal fût ainsi rédigé.

—Que tu es bon ! Tu veux donc me faire mourir de honte.

—J'ai voulu aussi qu'un autre procès-verbal existât, relatant les faits tels qu'ils se sont passés.

—Ah ! fit le malheureux, effrayé.

—Ce procès-verbal, signé par tous ceux qui assistaient à cette scène, même par toi, constatera ta lâcheté.

—Et que veux-tu en faire ?

—Il sera écrit et signé en double. Chacun de ces procès-verbaux sera mis sous enveloppe et cacheté. Je confierai le premier à mon fils Georges et l'enveloppe portera :

“ Pour être brûlé, sans être lu, le jour de ton mariage avec Marguerite.”

—Et l'autre ? dit Pontalès qui commençait à comprendre.

—L'autre également sous enveloppe et cacheté, sera confié au second de tes témoins, à Briard. Et l'enveloppe portera la mention suivante :

“ Pour être publié par les journaux, le jour du mariage de Marguerite de Pontalès avec un autre que Georges de Cheverny.”

Cette fois Pontalès comprenait tout à fait. Il soupira et resta silencieux. Certes, il avait bien souffert depuis le matin, mais cela n'était rien à côté de ce qu'il endurait en ce moment. Il se voyait mis en défiance par cet homme duquel il n'avait reçu que des bienfaits, par cet homme pour le salut duquel, il ne mentait pas tout à l'heure, il serait mort à son tour. C'était, pour lui, une blessure plus cruelle que toutes les blessures. Il en était tout abattu et ses yeux se mouillèrent.

Cependant il ne se révolta point. Il ne fit pas d'objections. Il se contenta de dire :

—Je mérite ta défiance. Tu me punis, je t'assure, bien cruellement. Tu fais bien. Ta volonté sera la mienne. Ma fille, je la donnerai à ton fils avec honneur, parce que ton fils est le gendre rêvé par moi et par Thérèse. Et pour qu'il ne te reste aucune inquiétude, aucun soupçon, aucune mauvaise pensée, je signerai ce procès-verbal de ma honte et de ma lâcheté. Je le signerai des deux mains, André, tu m'entends ? Mais je voudrais bien effacer cette signature avec tout mon sang.

Le général eut un geste lent de la tête qui signifiait :

—Il est tard !

Pontalès comprit, soupira et se tut. Contrairement à ce que pensait le médecin, le général de Cheverny parut se remettre pendant les jours qui suivirent. Sa nature vigoureuse se révoltait contre la mort qui le surprenait ainsi en pleine santé. Toutefois le médecin gardait peu d'espoir et cha-

que fois que Georges l'interrogeait, il répondait tristement :

—Vous êtes homme, vous êtes soldat. Je ne voudrais pas vous donner une espérance qui ne se réaliserait pas, faire naître dans votre cœur une illusion vite dissipée. Votre père ne se rétablira pas. Ses jours sont comptés.

—Mais vous pouvez vous tromper ?

—Je le souhaite de toute mon âme, est-il nécessaire de le dire ?

Et le docteur hocha la tête. Le général ne se faisait pas d'illusion, lui. Il sentait très bien qu'il n'y avait là qu'une accalmie, une sorte de sursis donné par la mort. Du moins il en profita pour continuer, ainsi qu'il avait fait, de préparer l'avenir.

Toute sa pensée, comme toute sa vie, s'était concentrée sur un seul point : le bonheur de Georges. Il fit venir rue Ampère les témoins de Jaguelain et Briard. Et ce fut lui qui dicta, froidement, avec une précision toute militaire, le procès-verbal suivant :

“ Les soussignés constatent la vérité de faits qui vont être rapportés : Le 11 juillet 1858, à sept heures du matin, M. Jaguelain, coulisier et rédacteur de quelques journaux et bulletins financiers, se rencontrait au carrefour des *Quatre-Chemins*, dans le bois de Chaville, avec M. de Pontalès, manufacturier. M. de Pontalès avait été outragé dans son honneur par M. Jaguelain, au cours d'un article, lui en avait fait demander raison et le pistolet avait été choisi, M. de Pontalès n'ayant jamais tenu une épée.

“ Lorsque les adversaires furent en présence et que M. de Cheverny, premier témoin, fut sur le point de donner le signal, M. de Pontalès s'affaissa sur lui-même, très pâle, pris de tremblement et il eut une faiblesse. On l'emporta. On essaya de calmer ses nerfs. Lorsqu'il fut à peu près remis et qu'on lui eut rendu son arme, une seconde faiblesse le prit et l'on reconnut qu'il était impossible de le contraindre à une rencontre de ce genre qui lui enlevait toute sa liberté d'esprit et toute énergie virile.

“ M. Jaguelain, à ce moment, ayant prononcé quelques mots dont l'ironie grossière devait atteindre les témoins de M. de Pontalès, M. de Cheverny déclara prendre fait et cause pour son ami.

“ Le duel eut donc lieu entre M. Jaguelain et M. le général de Cheverny. Deux balles furent tirées en même temps ; M. Jaguelain ne fut pas blessé ; le général fut atteint en pleine poitrine. Tels sont les faits que nous déclarons conforme à la plus stricte vérité. Et tous, nous avons signé, y compris M. de Jaguelain et M. de Pontalès, le présent procès-verbal, remis en double à M. le général de Cheverny qui s'en servira ainsi qu'il le jugera convenable.”

Les témoins, Jaguelain, Pontalès et Cheverny avaient signé.

Ainsi que le général en avait prévenu Pontalès, un des procès-verbaux fut confié, comme un dépôt sacré, à Briard. Et Briard seul y put lire la suscription que portait l'enveloppe. L'autre fut gardé par Cheverny qui le remit à son fils.

Georges fut singulièrement troublé en lisant la phrase que, de sa main tremblante et fiévreuse, le général avait voulu écrire lui-même : “ Pour être brûlée, le jour du mariage.”

—Qu'est-ce donc ! dit-il, et que contient cette enveloppe ?

—Ton bonheur, mon enfant.

—Alors, père, pourquoi me le cacher ? Ne peux-tu me confier tes secrets, à moi qui suis soldat comme toi, et qui suis ton fils ?

Le visage du malade, toujours très doux et très tendre, quand il s'adressait à Georges, devint grave et triste.

—Si j'avais voulu te confier ce que renferme cette lettre, je n'aurais pas pris tant de précautions. Respecte-la donc, mon enfant, et ne l'ouvre jamais.

—Mais si je n'épouse pas Marguerite ?

—Tu l'épouseras.

—Cependant . . .

—Pontalès m'a donné sa parole.